

CALENDRIER d'inscription des Accueils de Loisirs Année scolaire 2019 / 2020

VACANCES SCOLAIRES				
	VACANCES D' AUTOMNE 2019	VACANCES D'HIVER	VACANCES DE PRINTEMPS	VACANCES D'ÉTÉ
DATES DE FONCTIONNEMENT	du L. 21/10/2019	du L. 17/02/2020	du M. 14/04/2020	du L. 06/07/2020
	au J. 31/10/2019	au V. 28/02/2020	au V. 24/04/2020	au V. 14/08/2020
nombre de jours dans la période	9	10	9	29
particularité	le centre ne fonctionnera pas le vendredi 01/11	x	le centre ne fonctionnera pas le lundi 13/04	le centre ne fonctionnera pas le mardi 14/07 et du lundi 17 août au vendredi 30 août
dates d'inscriptions kiosque et en mairie	du 11/09 au 18/09/2019	du 15/01 au 22/01/2020	du 04/03 au 11/03/2020	du 07/05 au 17/05/2020

A noter : le Forum d'été : lundi 04 mai de 18h45 à 19h45
les inscription centre : du 07 au 17 mai 2019
inscriptions séjours (places limitées) : jeudi 07 mai de 19h à 20h

LE CLUB ADOS	
PERIODE	DATE DE FONCTIONNEMENT
vacances d'Automne 2019	du L. 21/10/2019
	au V. 25/10/2019
vacances d'hiver	du L. 17/02/2020
	au V. 21/02/2020
vacances de printemps	du L. 20/04/2020
	au V. 24/04/2020
été	du L. 06/07/2020
	au V. 31/07/2020

MERCREDIS RECREATIFS		
	Période 1 : du 04/09/2019 au 18/12/2019	Période 2 : du 08/01/2020 au 03/07/2020
particularité	x	le centre ne fonctionnera pas le mercredi 10/06
dates d'inscriptions kiosque et mairie	un délai d'une semaine doit être respecté entre l'inscription et la présence de l'enfant à un mercredi.	
exceptions	le 04/09/2018 : possibilité d'inscription du 26/08 au 02/09/2019 à 12h00 inclus	possibilité d'inscription pour l'année 2020, à compter du 30/12/2019 pour le 08/01/2020 : possibilité d'inscription jusqu'au 06/01/2020 à 12h00 inclus

TARIFICATION :

pour l'année civile 2019 : avis d'imposition **2018** sur les revenus 2017 du foyer (monsieur + madame)
Pour l'année civile 2020 : avis d'imposition **2019** sur les revenus 2018 du foyer (monsieur + madame)

A NOTER :

Les centres ne fonctionnent pas aux vacances de Noël et la seconde quinzaine du mois d'août : un partenariat est mis en place avec la commune de Chéreng. Les inscriptions se font auprès de leurs services.